L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 8 DECEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Joli cottage simple ... tiré de la rue ayant six chambres, dépenses, etc. S'adresser à Mme P. Blache, 567 rue Carondelet. 8 déc—8f

A VENDRE ou à louer—Une boulangerie bien achalandée, rue Poniston No 72, entre Constance et Magazine. S'adresser de 1 heure à 6 heures p. m. 5 déc—3t

EXCELLENTE OCCASION.—A vendre pour raison de santé, une grocerie et buvette bien achalandée, bien située dans le Second District. S'adresser à E. D. Bureau de l'Abeille. 18 nov—1 m

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 22me jour de novembre 1888, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-après dans les termes et chiffres suivants à savoir:

Mme Mary E. Hinton vs Waddy Thompson—No 25 107—Division D.

Sur motion de Joseph N. Wolfson, Esq., avocat pour la plaignante et présentant les preuves en règle de la demande de la plaignante, la loi et les preuves étant en faveur de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ... le 8 novembre 1888 soit maintenant confirmé et fait final, et qu'il y ait conformément à cela jugement en faveur de la plaignante Mme Mary E. Hinton et contre le défendeur Waddy Thompson décrétant une séparation de propriété qui dissout la communauté d'acquêts et de biens ... [illegible] ... propriétaire de la propriété décrite ci-après, à savoir: Un morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans la paroisse de Tangipahoa dans cet Etat, ou près du 16 mile post on New Orleans, St Louis & Chicago ou Illinois Central Rail Road ... [illegible] ... Sud West ... section No 20 ... contenant quatre-vingts acres ... [illegible]

Jugement rendu le 22 novembre 1888.
Jugement signé le 28 novembre 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans ce ... jour de ... [illegible]

E. A. LUMINAIS, Greffier.

7 déc—4t ... [illegible]

Eugénie Labanier contre Auguste Labanier, son mari.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—... [illegible]

Eugénie Labanier contre Auguste Labanier son mari—No 25 003—Division ...

[illegible]

PAR LE CONSTABLE.

P. Graham vs P. Brusler.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 2421—... [illegible] ... J. M. MICHEL, Constable.

4 déc—1 9 14

Etat de Situation Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE

A la clôture des affaires, le 31 octobre 1888.

ACTIF

Effets immobiliers	$197 135 41	
Bons et actions	61 485 ...	
Dettes en suspens	59 047 ...	
Pertes et comptes	10 ...	
Dépenses	4 ...	$166 ...
Prêts sur demande	20 ...	
Change	26 ...	
Monnaie courante et chèques sur des banques locales	126 779 36	172 970 76
		$5 062 294

PASSIF

Fonds capital	$2 000 000	
Profits indivis	19 ...	$2 ... 73 02
Dividende non payé	360 00	
Du aux banques et des banquiers	32 ... 35	
Du aux déposants	227 183 57	2 ... 19 92
		$5 062 294

Je jure solennellement que l'exposé qui précède est exact selon ma connaissance et ma croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Fait sous serment pardevant moi ce 31me jour d'octobre 1888.

EDGAR GRIMA, Notaire.

1er nov—1f

Faites faire vos portraits

Pour les offrir comme cadeaux de fêtes

—CHEZ—

SIMON

183 rue du Canal, près du Grand Opera House et 21 rue Hôpital.

Photographies avec arrière plans foncés, Berlin. Miniatures et statuaire une spécialité. Crayons et Portraits de grandeurs naturelles à des prix très réduits.

25nov—1m dim

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Burchmann, veuve de Charles Eckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,240—Division D—Attendu que Charles Eckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Burchmann, femme de Charles Eckert, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

4 déc—4 8 18

Succession de Pierre Lacaze.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,121—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Caroline Hausell, veuve de Pierre Lacaze et Auguste Lacaze, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

4 déc—4 8 13

Succession de Jacob Strauss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,969—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward D. White, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

1er déc—1 6 10

Succession de Marie Miller, femme de Joseph Hestin autrement connu comme Esten ou Estein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,508—Division A—Attendu que Joseph Hestin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Miller veuve de Joseph Hestin autrement connu comme Esten ou Estein, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 nov—30—5 9 déc

Succession de Daniel Hurley et Ann Fitzpatrick, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,690—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Fitzpatrick, tuteur, Margaret Hurley et W. J. Kain, ... [illegible] ... ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 nov—30—5 9 déc

Succession de Mme Hattie Longshore, veuve de Charles Thorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24 432—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Noah W. Longshore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 nov—28 2 7 déc

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—... [illegible]

THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

[illegible]

J. Jane Sons vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ... [illegible]

E. A. LUMINAIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE ... [illegible]

THOS. C. W. ELLIS, Juge.

... D. ... Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE ... [illegible]

Nlle Orléans, 5 novembre 1888.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

6 nov—3f au 10 déc

Haynes & Rogers, Wm. D. Haynes et Andrew A Rogers vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,908—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James P. Hayden, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 nov—29 ... 4 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 25,290—Division A—... [illegible] ... Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1888.

(Signé) FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division "A" maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 nov—3f au 6 déc

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

Léon E. Levy vs J. K. Levy & Son et Léon E. Levy vs J. K. Levy & Son et als—Nos 11,751 et 11,752.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés dans les causes ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, LUNDI, trente unième jour de décembre 1888, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-après à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui y appartiennent situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 18 de l'ilet No 8 borné par les rues Derbigny, Claiborne, Kerlerec et Columbus, sur un plan de Cosnier, en date du 5 juin 1847, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, et mesure en pied américain, 31 pieds 6 pouces et une demie ligne de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS UNIS, Nouvelle-Orléans, 30me jour de Novembre 1888.

GEO. MOORMAN, Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

30 nov—30—3 10 17 24 31 déc

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

COMMISSAIRES.

TIRAGE COLOSSAL

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 18 DEC, 1888

GROS LOT: $600,000

100,000 Billets à Quarante Dollars. Demi-Billet $20; Quart de Billet $10 00; Huitième de Billet $5; Vingtième de Billet $2; Quarantième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...$600,000, soit		$600,000
1 Lot de..	200,000......	200,000
1 Lot de..	100,000......	100,000
1 Lot de..	50,000......	50,000
2 Lots de..	25,000......	50,000
5 Lots de..	10,000......	50,000
12 Lots de..	5,000......	60,000
25 Lots de..	2,000......	50,000
100 Lots de..	800	80,000
200 Lots de..	400......	80,000
500 Lots de..	200......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $1,000, soit......	$100,000
100 Lots de $800, ...	80,000
100 Lots de $400, ...	40,000

Trois numéros de terminaison.

99 Lots de $800, soit.........	$79,200
99 Lots de $400, ...	39,600

Deux numéros de terminaison.

900 Lots de $200, soit.........	$180,000
900 Lots de $200, ...	180,000

3,146 Lots se montant à....$2,118,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

☞ Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence de valeur dans le sixième district sur un ilet carré.

Mutual Loan and Building Co. vs Eugène P. Brugère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,375—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Magasin, Constance et State et la ligne de Burtheville, et mesure trois cents pieds de face à la rue State, la même façade sur la ligne de Burtheville, deux cent cinquante-un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Magasine et deux cent cinquante six pieds neuf pouces de face à la rue Constance, le tout plus ou moins au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 déc—5 12 19 26—2 5 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jouets, Jouets, Faïence et Verrerie, Divers, etc.

John Gauche's Sons vs Margaret Monroth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,100.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 17 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un fort lot assorti de jouets, faïence, porcelaine, verrerie et articles de fantaisie, vitrines, rayons, etc. d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

5 déc—5,9,14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter J. Morton vs. Geo. E. Guedry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,261—En vertu d'un d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros un et deux de l'ilet No 23 du plan primitif du faubourg Plaisance, bornés par les rues Carondelet (anciennement Apollon), Baronne (anciennement Bacchus), Delachaise et l'Avenue Louisiana, mesurant chaque trente pieds sur l'Avenue Louisiana sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure de l'Avenue Louisiana et de la rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 nov—19 26 déc 3 10 17 22

21me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur mers		3,229 87
Primes sur rivières		1,189 34
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$33 077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84 478 00	
Sur primes de mers	3 136 67	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	34,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,923 77	
		$176 813 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37 146 53	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	$89,162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36 953 59
Prêts sur nantissements	9 850 50
Prêts sur hypothèques	5 925 00
Bons des Etats-Unis et Etat Bons consolidés et Bons à primes de ville	99 815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69 619 34
Meubles et installation	3 367 75
En caisse et en banque	32 616 56
	$279 162 50

L'exposé ci dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.

(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi annuel de (5) cinq pour cent faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887 pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER.	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

Etat de Situation semestriel

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat

De la Nouvelle-Orléans,

STATE NATIONAL BANK

DE LA NLLE-ORLÉANS,

ETAT SEMESTRIEL,

30 Juin 1888.

ACTIF.

Bons des Etats-Unis autres bons, aussi actions		477,888 00
Primes sur bons des E. U.		17,000 00
5 0/0 avec Trésorier des E. U.		12,375 00
Propriétés foncières		74,650 46
Escomptes		935,956 37
Prêts sur demande	$192 029 17	
Change	260,192 82	
Argent comptant et chèques sur d'autres banques	393,807 23—	846,029 22
		$2,363,899 05

PASSIF.

Capital		$425,000 00
Fonds de surplus		64,000 00
Profits non divisés		31,338 26
Dividendes non payés		15,953 98
Circulation		245,400 00
Dépôts individuels	$1,304,249 96	
Dépôts de banques	277,956 84	1,582,206 80
		$2,363,899 05

Attesté: T. R. ROACH, Caissier.

1er juil—1 sem

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 25 novembre 1888.

LISTE DE DAMES.

Pigeoniol Vve Mme

LISTE DES HOMMES.

Ava M.	Girod Ferdinand
Muller Joseph	Ruscio Michel
Smith Théo.	Watellier A.

G. W. NOTT, Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de réclamations et comptes à recouvrer, etc., dans l'affaire de la Workingmen's Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,775—En vertu d'un ordre de vente daté le 5 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de réclamations, comptes, procès, jugements, etc., conformément à une liste déposée en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 déc—6,10,14,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de chaussures, comprenant installations élégantes, coffre-fort en fer, etc.

W. & J. Hogan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,225—En vertu d'un ordre de vente daté 27 novembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, SAMEDI, 15 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu du local No 167 rue Canal, consistant en un grand assortiment de chaussures, congrès, bottes, pantoufles, etc., pour dames, enfants, hommes et garçons—aussi un grand coffre fort en fer, un lot de chaises, chandeliers, splendides installations de magasin, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

4 déc—4 7 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Metropolitan Bank vs John J. Haydel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 24,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certaines morceaux ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 1 et 2 de l'ilet No 7, borné par les rues Broad, Washington, Lepage et Septième, sur un plan dressé par C. A. De Armas, député voyer général, du premier septembre 1853 annexé pour référence à un acte d'achat de la dite portion No 2 par Henry Tabary de J. O. Théard, passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville le 18 février 1860 et conformément aux quels les dites portions ou morceaux de terre mesurent chacun, au pied américain, cent pieds (100) cinq pouces (5) six lignes (6) de face à la rue Broad, quatre-vingt quinze pieds (95) dix pouces (10) sept lignes (7) de largeur dans le fond par les profondeurs suivantes, à savoir: La portion No un mesure deux cent seize pieds (216) sept pouces (7) et une ligne (1) de profondeur et de face à la rue Lepage, et cent quatre vingt cinq pieds (185) six pouces (6) sur la ligne qui la divise de la portion No deux et la portion No 2 mesure cent cinquante quatre pieds (154) quatre pouces (4) sur la ligne vers la rue Washington et cent quatre-vingt-cinq pieds (185) six pouces (6) sur la ligne de la portion No un. Lesquels portions ou morceaux de terre sont composés comme suit à savoir: La portion No un du tout des lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan dressé par C. Giroux, ancien architecte, le 20 avril 1853 et déposé comme plan No 58 dans les livres de plans en l'étude d'Achille Chiapella, ancien notaire en cette ville et une portion de terre désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte d'acquisition par le dit Tabary de J. O. Théard passé pardevant le dit notaire Bouny le 24 août 1859 et la portion No 2 du tout du lot de terre désigné par le No 4 sur le dit plan de Giroux, d'une portion de terre étant une partie du lot de terre désigné par B. Lafon, ancien voyer et déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, ancien notaire en cette ville, le 9 juin 1809 et une portion de terre désignée par la lettre B sur le plan ci dessus mentionné annexé au dit acte du 24 août 1859 pardevant le dit E. Bouny, notaire. Les dites portions A et B constituent ensemble les lots de terre désignés par les numéros cinq et six sur le dit plan de Giroux, le tout du dit ilet No 7 ... La portion qui reste étant la plus près de la rue Broad d'un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et désigné par le No 9 sur un plan particulier dressé par J. N. Dufouilly ancien voyer, le 20 avril 1859 et enregistré dans l'ancienne Troisième Cour de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de Gaspard Peliser et al vs E. H. Duell, à moi du dit ... mesurant au pied français trente pieds (30) de face à la rue Lepage sur une profondeur de cent quatre vingt pieds (180) entre lignes parallèles et tout ... [illegible] ... vis-à-vis de la dite ville le 24 février 1872. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

27 nov—27—4 11 18 24 29 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ad Schreiber & al. exécuteurs, versus C. F. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,352—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Place Commerciale dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 29 décembre 1888 à midi de la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Fors et Royale qui ... [illegible] ... avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent sans exception et sans réserve.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 937—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er juin 1888 et d'un ordre additionnel de vente daté le 19 octobre 1888 les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet No 819, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds, 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds, la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

Conditions.—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur la dite propriété avec les clauses de garantie usuelles de non aliénando et cinq pour cent frais d'avocat compris dans l'acte de vente, et les acquéreurs assumeront le paiement des taxes exigibles pour l'année actuelle 1888, au-dessus du montant de son adjudication.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 nov—10,26 nov—3, 10, 17, 22 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr. J. S. Carter vs. Mme Anna Lamantia et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,277—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant, situé et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Bassin, (anciennement St-Jean), Poydras, Lafayette, (anciennement Hevia) et Remparts (anciennement Cirque), désigné par le numéro 5, sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 9 mars 1838; le dit lot formant l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesurant quarante-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de cent pieds et face à la rue Bassin, entre lignes parallèles.

Acquis par Mme Lamantia de Joseph Torre, d'après un acte de Emile Bouny, notaire, le 20 octobre, 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 15

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, ARTISTE.

60 rue Toulouse.

11nov1P

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importeur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

67 RUE DECATUR.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Julia Cox vs Arthur J. Quinn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,106—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Clio, Jacobs, (actuellement Freret) et Solis actuellement Locust, le dit lot étant désigné par le No onze (11) dans l'ilet No quinze et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Solis, actuellement la rue Locust, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et égales, le tout d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 5 février 1846 et déposé au bureau de Jules Mossy, ex notaire en cette ville, et tous les droits y appartenant en quelque sorte que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic,

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen.

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A des conditions faciles.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,625—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 novembre 1888, lancé dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et adressé à Charles W. Drown, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux ordonnant la vente de la propriété ci après décrite, avec les conditions ci après mentionnées qui seront faites par le dit Charles W. Drown, Shérif Civil, et Olivier Marionneaux, syndic, etc., conjointement ou séparément.

Conformément au dit ordre, la propriété ci après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci dessous mentionnées, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, SAMEDI 22 décembre 1888, à midi à savoir—

Le tout d'un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, comprenant sucrerie, cabanes, machines et installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de ferme qui se trouvent en usage ou servant à la culture, etc., connu et désigné comme Plantation Evergreen, situé dans la paroisse Terrebonne, en cet Etat, sur les deux rives du Bayou Terrebonne, à peu près six milles du Bayou Lafourche, mesurant vingt quatre arpents et demi de face sur les deux rives du Bayou Terrebonne sur une profondeur de dix arpents sur le côté ouest du dit Bayou et trente arpents de profondeur sur le côté est du dit Bayou Terrebonne étant borné sur la partie supérieure par la terre anciennement appartenant au feu Leufroy Barras et la partie inférieure par les terres anciennement appartenant à John C. Potts, exceptant cette partie qui a été acquise par Prosper Le Blanc de Mme Mary Jane Ell et mesurant un acre de face sur une profondeur de dix arpents. Laquelle propriété a été acquise par Henry Groebel et Olivier Marionneaux par achat à l'enchère publique faite par le marshal des Etats Unis du District Est de la Louisiane, le 1er avril 1882 en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis du Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane, comme affaire de Joseph J. Marion vs. Townson Ellis, No 9 385 du dossier de la dite cour, conformément à l'acte qui a été accordé par le dit marshal en date du 5 juillet 1882, et enregistré au bureau du greffe de la paroisse Terrebonne, livre G ... folio 622 et seq.

Le 29 mars 1886 Henri Groebel et Olivier Marionneaux par acte pardevant André Hero Jr., notaire, ont vendu leurs droits à Leo LeBlanc, mais par acte pardevant N. B. Trist, notaire, pour la paroisse du ... le 29 mars 1888, Leo LeBlanc a retransféré le dit tiers à Olivier Marionneaux, syndic de H. Groebel & Cie, et d'Henri Groebel et Olivier Marionneaux.

Voici l'inventaire des biens sur la dite habitation:

Sucrerie, magasin à mais, écurie, huit cabanes simples, trois cabanes doubles, résidence, cuisine et maisons de dépendance, machine à dessécher, ... 2 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagasse et une charrette à eau, charrues, instruments à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a environ 75 acres de plant de cannes seconde année et 70 acres de plant de première année, et il y a des cannes en windrow pour planter à peu près 90 à 100 acres et aussi environ 2,000 barils de maïs et 20 mulets.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur datés du jour de la vente portant huit pour cent d'intérêt et lien du vendeur avec 5 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement avec la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra assurer les bâtisses et les améliorations pour le montant de la somme à crédit et transférer la police au vendeur, de même qu'il devra payer toutes les taxes de paroisse et municipales de l'année 1888.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de H. Groebel & Cie et de Henry Groebel et Olivier Marionneaux.

19 nov—19 26 déc 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry D. Ogden vs. Mlle Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,056—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 29 décembre 1888, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Cinq lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 25 borné par les rues Général Scott, Mélanion, Wall et Esther, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 ... [illegible] ...

2° Six lots de terre dans le même district dans l'ilet No 26 borné par les rues Mélanion, Clinton, Wall et Esther désignés par les Nos 3 à 8 inclusivement et 14 et 15, et mesurant comme suit: ... [illegible] ...

3° Onze lots de terre dans le même district dans l'ilet No 254 bornés par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3 à 12, inclusivement, et 24, et mesurant comme suit: lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun trente pieds (30) de face à la rue Washington sur cent sept pieds (107) six pouces (6) de profondeur; et les lots 11 et 12 chacun trente pieds (30) de face à la rue Huitième sur cent cinquante pieds (150) de profondeur, et le lot 24 trente pieds (30) de face à la rue Cohn sur cent cinquante pieds (150) de profondeur.

Toutes ces propriétés ont été acquises par le défendeur comme légataire universelle de la succession de Mme Anaïs Fortier No 23,637 d'après un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 2 avril 1888.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 nov—déc 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, vins, liqueurs, installations, wagon, etc.

H. E. Capdau vs. Paul Putel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 25,511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 12 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Au local No 225 rue Decatur—

Le contenu du dit local, consistant en un grand lot de groceries fines, whiskies, vins, liqueurs, installations et autres articles, etc., le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Aussi, un wagon pour grocerie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1 déc—1 4 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Isabelle H. McIntyre et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,992—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, North, St-Francis et St-Charles; le dit lot mesure vingt sept pieds (27) onze pouces (11) et 5 lignes (5) de face à la rue Poydras, sur le côté sud, une profondeur de soixante-quatorze pieds (74) sept pouces (7) et une ligne (1) et aussi avec soixante-onze actions (71) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane (y attaché).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, la somme de quatre cent vingt-six dollars, montant prêté sur le stock, avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er février 1881, et une autre somme de neuf cent vingt-quatre dollars le montant de la contributions sur les dites actions du fonds capital, avec intérêt à 8 pour cent par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1881; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00 à partir du 1er décembre 1882; et avec 8 pour cent sur $142 00, à partir du 1er décembre 1883; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1884; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1885; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1887, aussi bien que les frais et charges de l'affaire, la vente, les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera le résidu de la dite dette, capital hypothécaire qui n'est pas encore dû, mais qui peut être appelé en vertu de la charte et loi de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de cinq mille trois cent quatre-vingt-seize dollars, et l'acquéreur devra assumer toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en vertu de la charte et loi, et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 nov—28—déc 5 10 17 24 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis Braun vs ses créanciers.

PAR VINCENT & CIE—Il sera vendu, SAMEDI, 22 décembre, à 11 heures a. m., 1888, aux Nos 60, 62 et 64 de la rue de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 25,249 dans l'affaire de l'insolvable.

Tout le fonds de Tissus (Dry Goods), notions, jouets et autres marchandises assorties, livrées par l'insolvant, L. Braun.

Conditions—Comptant.

8 déc—8 15 22

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions à l'encan.

Succession de John A. Norton.

No. 8,921.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan les actions décrites comme suit

1 action du N. O. City Railroad Co.
1 action du N. O. Produce Exchange.
5 actions du N. O. Refrigerator and Manufacturing Co.

Conditions—Comptant avant le transfert.

25nov—24 25 déc 1 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

La vente la plus attrayante de la saison.

Propriétés centrales et commerciales. Trois grands magasins dans les bâtisses Zacharie,

Sur la rue St. Charles, entre Canal et Commune.

Un placement rémunérateur et rapportant un joli revenu.

Vente positive pour un partage

A l'encan, avec un long crédit et avec un intérêt très bas.

Benjamin Newgass et als. vs. Betty Newgass et als.

No 21,630.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente pour un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de plusieurs jugements rendus dans l'affaire ci dessus et d'un ordre en date du 16 février 1888 par l'Honorable Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

Propriété du Premier District.

Trois magasins en briques à quatre étages formant une partie des bâtisses Zacharie (ou Veranda Row) dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Canal, Camp et Commune et décrits comme suit—

1° Le magasin No 20 rue St Charles le lot est désigné par la lettre "B," sur un plan de P. Pilié, en date du 30 avril 1841 et mesurant en pied américain 21 pieds 11 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 97 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue du Canal et 100 pieds 4 pouces sur le côté le plus près de la rue Commune et de la ligne du fond du dit lot de terre commençant sur la dernière ligne mentionnée mesure premièrement 15 pieds 5 pouces, puis sur une ligne à angles droits vers la rue St Charles de 2 pieds 10 pouces 4 lignes, et sur une ligne parallèle à la rue St Charles, 6 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre côté. La bâtisse est désignée par le No 20 rue St Charles, et a une hauteur de 13 pieds du sol s'étend au dessus d'un corridor sur le côté vers la rue du Canal mesurant 9 pieds 3 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 54 pieds 11 pouces, ce qui donne à la hauteur de 13 pieds du sol une façade totale de 31 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue St-Charles, lequel dit corridor est désigné par la lettre "A" sur le dit plan. Le dit magasin est occupé par M. Pokorny, avec bail à raison de $2400 par an jusqu'au 30 septembre 1889.

2° Le magasin No 22 rue St Charles touchant la propriété ci-dessus. Le lot est désigné par la lettre "C" sur le plan ci-dessus décrit et mesure 21 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de 97 pieds 10 pouces sur la ligne vers la rue Canal qui le divise de la propriété ci dessus décrite, 97 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Commune qui le divise de la propriété ci-après décrite et 20 pieds 11 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond. Le dit magasin est loué à bail pour $2400 par an jusqu'au 30 septembre 1889, et est occupé par **The Famous Hat Store.**

3° Le magasin No 24 rue St Charles attenant à celui ci-dessus. Le lot est désigné par la lettre "D" sur le plan ci-dessus mentionné et mesure 21 pieds 4 lignes de face à la rue St Charles, et 97 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue du Canal le divisant du lot "C" et 97 pieds 6 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune et 21 pieds de largeur dans le fond. Le dit magasin est loué à bail pour $2 400 par an jusqu'au 30 septembre 1889, et est occupé par M. E. Lévy & Co., marchand de vêtements confectionnés. Ces beaux magasins forment une partie des plus désirable des magasins en détails de cette ville, presque en face de l'Hôtel St. Charles. Ils sont toujours occupés par des marchands entreprenants de première classe qui sont de grands marchands et tout des expositions attrayantes, ces magasins rapportent actuellement $7 200 par an.

Termes et Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, au moins à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs endossés en coupons s'il est nécessaire et portant seulement 6 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité y compris celles de frais d'avocats à 5 pour cent en cas de poursuite. L'assurance sur les améliorations et le transfert des polices, etc. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, No 21 Passage de la Bourse.

20nov—20 24—déc 1 8 15 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété avec jardin et laiterie.

Succession de Er. Gray Willett.

No 24,260—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 11 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté du 5 novembre 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, savoir—

Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bienville, Conti Dupré et Gayoso, désignés comme les terrains de 8 à 12.

Les terrains de 8 à 11 mesurant 25 pieds, 9 pouces et 2 lignes de façade rue Bienville, sur 111 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur. Le No 11 formant le coin des rues Bienville et Gayoso. Le terrain No 12 mesure 26 pieds de façade rue Gayoso, sur 141 pieds, 8 pouces et 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, avec cuisine, écurie, etc., portant le No 605 rue Bienville.

Conditions—Comptant, 10 pour cent payés au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel notaire.

6nov—6 17 24 déc 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 593 rue South Franklin.

SAMEDI, 29 décembre 1888, à 12 M., à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans la succession de Lavinia Phillips Henderson, No 25,333 Il sera vendu à l'enchère publique—

Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues St-David, St Patrick, Septième et Harmonie. Le dit lot est le No it et mesure 25 pieds de face à la rue St David (actuellement South Franklin) sur 109 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. La maison a 2 chambres, cuisine, citerne, etc.

Conditions—Comptant. Un dépôt au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph D. Taylor, notaire public.

NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.

28 nov—28—déc 8, 15, 22, 29.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Henry Jurgens.

Le Fonds complet d'un Etablissement de Pompes Funèbres, Clientèle, etc.,

A Carrollton.

Chevaux, Mulets, Vaches, Voitures, Corbillards, Harnais, accessoires de Buggy et effets mobiliers.

Cour Civile de District, docket No 25,276.

A l'Encan, pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 13 décembre 1888, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, rue Madison, entre Hampson et Deuxième, Septième District Carrollton, en vertu d'un décret de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 3 décembre 1888, dossier 25,276, pour le compte de la succession de Henry Jurgens, décédé, aux enchères publiques, il sera vendu:

Tout le contenu de l'établissement, écurie et résidence, comprenant 20 têtes, chevaux et mulets, un étalon, quatre vaches, 7 voitures, 2 corbillards, barouche, buggy, 75 cercueils, tous genres de matériaux, ainsi que la clientèle de l'établissement; meubles de ménage et effets mobiliers, le tout selon un inventaire enrégistré.

Conditions—Comptant sur livraison.

4 déc—4 9 au 13

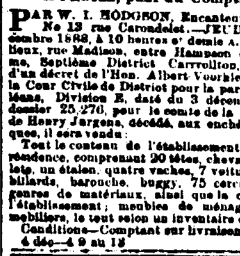

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada Mexique, si payé d'avance.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Trois propriétés.

Nos 380 et 382 rue Bourgogne touchant l'encoignure Bagatelle.

No 384 rue Bourgogne coin Bagatelle.

No 369 Bagatelle touchant le coin Bourgogne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet SAMEDI, 22 décembre 1888, il sera vendu, à midi, à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, les propriétés de valeur suivantes

1° Nos 380 et 382 rue Bourgogne, mesurant 35 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds 11 pouces de profondeur.

2° No 384 rue Bourgogne mesure 27 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds 11 pouces de profondeur et faisant face à la rue Bagatelle.

3° No 369 rue Bagatelle mesure 21 pieds de face sur la rue Bagatelle sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Le tout suivant un plan à la Bourse.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur datés du jour de l'adjudication et portant huit pour cent d'intérêt par an du jour dates jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devant faire assurer les améliorations et transférer la police. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation, et cinq pour cent pour frais d'avocat, et de vente en cas de poursuite pour en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant déposer vers l'encanteur dix pour cent du prix. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. T. Soniat, notaire.

8 déc—8 15 jusqu'à date

COTTAGE,

No 29 rue Miro, entre Gasquet et Palmyre.

Succession de Wm M. Miller.

No 22,950—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1888, à midi, sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 31 octobre 1888 pour compte de la dite succession—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 551, borné par les rues Miro, Gasquet, Tonti et Palmyre et désigné par le No 25 sur un plan fait par F. N. Tourné en date du 24 novembre 1871, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire comme plan No ... Le dit lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue Miro sur 102 pieds ... de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage, ... deux chambres ... citerne ... connu sous le No municipal No 29 rue Miro.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 nov—3 10 17 24 ... 1 8

PLACEMENT DE CHOIX DANS DES PROPRIÉTÉS DU DEUXIÈME DISTRICT.

Nos. 302 et 302 1/2 rue Dumaine, entre les rues Roman et Derbigny—Double corps de logis élégant en bois.

No 328 rue Dumaine, entre Prieur et Roman, grand terrain avec cottage retiré de la rue.

Nos. 344 et 344 1/2, 346 et 346 1/2 et 348 et 348 1/2 rue Dumaine, entre les rues Johnson et Prieur—Trois Cottages élégants et presque neufs.

No 350 rue Dumaine, cottage élégant, élevé et presque neuf.

Succession de Julia Conway, veuve décédée de E. M. Blanc.

No 25,040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, absent en congé, daté du 30 octobre 1888, pour compte de la dite succession, la propriété de valeur décrite ci-après, à savoir:

1° **Un lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le deuxième district de cette ville désigné par le No 4 dans l'ilet borné par les rues **Dumaine, Ste-Anne, Derbigny et Roman** sur un plan dressé par ... Castaing et mesurant ... au pied américain **33 pieds 1 pouce 2 lignes** de face à la rue **Dumaine** sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un double corps de logis élégant en bois recouvert en ardoises ... portant les Nos 302 et 302 1/2 rue **Dumaine** ... [illegible] ... à raison de quatorze piastres par mois chaque corps de logis.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le deuxième district de cette ville désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues **Dumaine, Roman, Ste-Anne et Prieur**, suivant une esquisse ... pardevant F. J. Dreyfous, notaire, ... mesurant 54 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 201 pieds 2 pouces ... [illegible] ... connu sous le numéro municipal 328 rue Dumaine.

3° Quatre lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D dans l'ilet borné par les rues **Dumaine, Prieur, Johnson et Ste-Anne**, sur une esquisse de F. Pilié datée le 9 octobre 1888 annexée à un acte ... pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 10 octobre 1888 ... Les dits lots mesurent chacun trente deux pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine sur cent dix pieds de profondeur ... Le lot D vingt trois pieds neuf pouces de face à la rue Dumaine sur cent dix pieds de profondeur.

Les améliorations sur les lots A, B et C comprennent trois corps de logis doubles élégants en bois et à un étage, recouverts en ardoises connus par les numéros municipaux 344 et 344 1/2, 346 et 346 1/2 et 348 et 348 1/2 rue Dumaine ayant trois chambres, salons, cuisine attenante à la bâtisse principale ayant une chambre, citerne, lieux d'aisance etc., à chaque corps de logis—Loués à raison de $14 par mois chaque corps de logis.

Les améliorations sur le lot D comprennent un cottage élégant, élevé recouvert en ardoises, connu par le numéro municipal No 350 rue Dumaine, ayant salon et salle à manger, deux grandes chambres à coucher, cabinet, gaz partout, corridor sur le côté, cuisine attenante à la bâtisse principale, ayant une chambre, hangar pour le charbon et le bois, lieux d'aisance, citerne, etc.—Loué à raison de $19 par mois.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant F. J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs et renfermeront les clauses de garantie usuelles de transfert d'assurance, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procédures, etc.

Le tout sera vendu libre de taxes jusqu'à la date de la vente. Pour plus amples détails voir les plans d'Edgar Pilié, voyer, daté le 10 novembre 1888, qui se ont exposés à la Bourse. On peut visiter la propriété à n'importe quel moment avant la vente.

10nov—10.17.24—1.8.15déc

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Homes Steward.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," No 25,953, signé le 5 novembre 1888, il sera vendu à l'encan SAMEDI, 8 décembre 1888, à 2 heures P. M. à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux certains morceaux de terre, ayant plus ou moins 161 acres, situés dans le township No 9, dans le district des terres S. O. de la Louisiane, amplement décrits dans les Patentes d'Etat No 1908 et 1972 en date du 14 juillet et 23 novembre 1874, qui seront lues au moment de la vente.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

B. ONORATO, Encanteur.

7 nov—7, 10, 17, 24—déc 1 8

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur dans le Premier District,

Dans l'affaire de Samuel C. Theleman vs. Mme Jennie Waters et als.

Vente pour un partage.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 18 mai 1888 et signé le 24 mai 1888, et conformément à un autre décret de la dite Cour, daté le 9 novembre 1888 Dossier No 23,764, pour effectuer un partage, à l'encan, il sera vendu—

Deux certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les Cypress, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots 1 et 2 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 3 janvier 1845 et déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, conformément au dit plan. Les dits lots mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Willow et Cypress.

Les dimensions ci dessus indiquées sont toutes plus ou moins et d'après des plans récents de Hunter Stewart, voyer, daté le 16 juin 1888, et seront montrés sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles. Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, comprenant les taxes dues et exigibles en 1888. Dix pour cent seront requis en dépôt pour assurer la vente.

13 nov—13 18 25—déc 2 9 15 16 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, ENCANTEUR—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 13 décembre 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'habitation de Mme Veuve John Palaségur, au Bayou St Jean, en face du pont de la rue de l'Esplanade—

25 magnifiques vaches laitières, 25 avec de jeunes veaux et les autres ... sur le point de veler.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

8déc—8 9 11 12 13

Jolie résidence à étage rue Ste-Anne, No 239.

La maison en briques et la résidence attenant formant l'encoignure de la rue des Marais et du Chemin du Bayou, rapportant $35 de 1 yer par mois. Vente péremptoire pour suite d'une créance.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Bienville et passage de la Bourse—SAMEDI 15 décembre 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—

1° Un lot de terre formant encoignure au Chemin du Bayou et de la rue Marais mesurant 55 pieds 3 pouces de face au Chemin du Bayou 83 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais 7 pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 80 pieds 7 pouces de large sur la ligne du fond. Ensemble une maison en brique avant dix pièces. A côté une résidence faisant face à la rue Marais séparée de la bâtisse de l'encoignure contenant un vestibule et quatre chambres dans la cour sur la ligne du fond une autre bâtisse de plusieurs pièces. Le tout divisé en trois locations et loué $35 par mois. Deux citernes, hangar, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues Ste-Anne, Dumaine, Villeré et Robertson mesurant 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Ste Anne sur 80 pieds ... de profondeur. Ensemble une résidence à un étage, en bois couverte en ardoises avant un ... vestibule, salon et salle à manger avec office, et trois chambres à coucher au premier. Une bâtisse à étage dans le fond de la cour, couverture en ardoise, avant quatre chambres, four briqueté, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout en bon état.

Le tout conformément aux plans maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant 8 ... pour cent ... intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles.

Actes de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acheteurs.

5 déc—5, 8, 9, 12 au 15

Succession de M. et Mme Charles Piepenbring. No 24,313, Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI ... il sera vendu à ... la Bourse des Encanteurs rue St Charles ... [illegible] ... P. Condrain notaire ...

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888 en sus du prix d'achat.

Acte de vente pardevant Omer Villere, notaire.

5déc—5 12 19 26—jan5

Succession de Camille Sparicio.

No 25,426—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de vente rendu par l'Hon. ... juge de la Division ... [illegible] ... rue St Charles ... LUNDI 17 ... jour de décembre ... [illegible] ... au Chemin du Bayou sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

JAS. P. GUINAULT, Encanteur.

5de—5 11 16

Résidence Brierre, sur l'avenue de l'Esplanade, No. 399, située dans un charmant voisinage et une des plus belles résidences de l'Esplanade.

Vente de Syndic.

Dans l'affaire de Théodore Brierre & als vs. leurs créanciers—No 24,658.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 22 décembre 1888 il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Hon. ... juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ... daté du 15 novembre 1888, la propriété suivante, savoir—

Un certain portion de terre située dans le Troisième District de cette ville désignée par ... sur l'Esplanade ... Chemin du Bayou ... [illegible] ... au Chemin du Bayou sur la profondeur.

Les améliorations ... [illegible] ...

Conditions ... [illegible] ... date jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux notaire ... aux frais de l'acquéreur ...

17 nov—17 24—déc 1 8 15 22

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

La belle et élégante maison de résidence double à deux étages, Nos 375 et 377 rue Magazine.

Vente pour opérer un partage.

Mme Daniel Maley vs. Mme Jennie Lampman, épouse, etc.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 24,803.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre l'Allée Commerciale et la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 5 novembre 1888, et signé le 9 novembre 1888, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci après décrite, dans l'affaire sus-mentionnée, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No 6 du carré d'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Thalia et Melpomène, d'après un plan de R. Terrière, daté du 30 avril 1836 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, ledit terrain mesurant 31 pieds, 11 pouces et 6 lignes de façade rue Magazine sur 191 pieds, 9 pouces et 7 lignes de profondeur, mesure américaine, étant la propriété acquise par ladite Mme Daniel Haley et d'autres de M. D. Gillespie par acte de partage passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 27 février 1867, inscrite au bureau de l'annotateur de cette ville livre 9, folio 697.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoises et ayant de chaque côté rez-de-chaussée—de grands salons doubles et galerie; au premier étage deux chambres, galerie et cabinet. La cuisine contient trois chambres aux deux étages. Gaz dans toute la maison et un grand balcon et galerie à la façade. Dans les deux cours il y a des citernes, un hydrant et des lieux d'aisances.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1888, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10nov—10 17 24—déc 1 8 15

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Premier District,

Coin des rues Clio et Liberty.

Succession de Rose McEntee, épouse de Michael Clark.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 25,148.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—GEORGE G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune,—SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" daté 16 novembre 1888 et rendu dans la succession ci dessus intitulée.

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, formant l'encoignure des rues Clio et Liberté et mesurant 23 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté sur 81 pieds de profondeur et de face à la rue Clio et entre lignes parallèles le tout plus ou moins borné par l'arrière par une allée commune de 3 pieds de largeur, en commun avec ce lot et autres lots, et le privilège de s'en servir.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois, à un étage servant à la fois de magasin et de résidence et empiète d'environ 1 pied sur le terrain adjacent. Le voisinage est bien habité et près du Nouveau Bassin. Les chars des rues Clio et Erato passent devant la propriété.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et lien des vendeurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 devront être déposés au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Woulfe & Rouen, notaires, aux frais des acquéreurs.

17 nov—17 18 24—1 8 15 22 déc

L'Abeille de la ...

Bureaux: No 73 ...

NOUVELLE ...

SAMEDI, 8 DÉC ...

VAPE ...

COMPAGNIE ...

[illegible]

Compagnie Géné ...

[illegible]

Le Steamer ...

[illegible]

CHEMINS ...

LOUISVILLE ...

TEXAS ...

[illegible]

BASILE ...

84 Rue R ...

Pianos GAVE ...

[illegible]

DATE DE F ...

COMP ...

D'ASSU ...

NOUVELLE ...

Etablie ...

BUREAUX: 3 ...

Capital - ...

[illegible]

FEUI ...

No 49.

LES DRAME ...

COMTES ...

PAR EMILE ...

[illegible]